



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
12.10.2011

Date de la convocation des conseillers :
12.10.2011

point de l'ordre du jour no:
07 B

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 21 octobre 2011

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Limpach, secrétaire adjoint

Absents : Hannen, conseiller, Clement, secrétaire communal.

Le Conseil Communal;

Objet: Subside extraordinaire - Kulturfabrik

Vu le compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2011 entre les responsables de la ville d'Esch-sur-Alzette, du Ministère de la Culture et de l'asbl Kulturfabrik ;

Vu l'augmentation des salaires de la Kulturfabrik ;

Vu le modèle d'augmentation proposé par le Ministère de la Culture ;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu l'article 3/0800/6324/005 des dépenses ordinaires de l'exercice 2011 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'accorder le subside extraordinaire suivant :

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Kulturfabrik asbl	05/2011	Participation à l'augmentation salariale 2011	€ 9.000

En séance

Esch-sur-Alzette, le 21/10/2011
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,

Date qu'en tête